



Mesdames, Messieurs,

Nous réalisons la deuxième saison des réunions de quartier. L'occasion de faire le point sur les sujets évoqués l'an dernier et d'échanger sur les projets de la Ville.

Je suis à votre écoute. Les élus de mon équipe le sont tout autant. Nous vous écoutons, nous vous répondons. Sur le terrain, par mail, par téléphone, par courrier, sur les réseaux sociaux, nous sommes présents et actifs pour vous, pour Villepinte.

Nous bâtissons, avec vous, l'avenir de Villepinte. Nous améliorons ensemble la qualité de notre commune.

Nous nous sommes réunis le mardi 10 novembre 2015 dans le quartier Clos Montceuleux. Comme convenu, vous trouverez sur ces quelques pages, le compte-rendu de nos échanges.

Bien sincères.

Martine Valleton

Présents :

Martine VALLETON – Maire de Villepinte, Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis
Daniel LAURENT – 1^{er} Adjoint au Maire chargé des finances, des archives et du patrimoine
Didier DELAMADE – Adjoint au Maire chargé de la sécurité et de la tranquillité
Stéphane BARON – Adjoint au Maire chargé des sports
Monique VERTÉ – Adjointe au Maire chargée de la politique de la Ville
Youssef JIAR – Adjoint au Maire chargé du développement économique et numérique
Nadette TROUDART – Adjointe au Maire chargée de l'enfance
André MARIAGE – Adjoint au Maire chargé des travaux, de la voirie, de la propreté et des espaces verts
Corinne LE MOIL – Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires
Claude MARIOT – Conseiller municipal délégué au logement, à l'urbanisme et aux anciens combattants
Christine PERRON – Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
Shérazade ATTIGUI – Conseillère municipale déléguée au CME, au Conseil des Sages et au Conseil des jeunes
Philippe LLEDO – Conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies
Graciela VACHER – Conseillère municipale
Christian BOULE – Directeur Général des Services
Malika LAIDI – Directrice des services techniques
Daniel TOMBRÉ – Responsable du service voirie
Lionel BRUENT – Chef de la Police Municipale

Commandant Rivière – Police Nationale

VOIRIE, STATIONNEMENT ET CIRCULATION

>> AVENUE DES FOUGÈRES

VOTRE REMARQUE

Les ralentisseurs installés dans l'avenue des fougères causent de vraies nuisances.

NOTRE RÉPONSE

La Directrice des Services Techniques précise que les ralentisseurs sont installés selon une logique de circulation. La réflexion se fait de façon à créer un impact sur la vitesse des automobilistes et à assurer la sécurité des piétons notamment. Il est alors difficile de concilier la réponse à une demande de limitation de vitesse de la part des riverains et la limitation des nuisances sonores que peuvent engendrer la pose de tels dispositifs.

>> MARQUAGE AU SOL

VOTRE REMARQUE

Les riverains font remarquer que le marquage au sol aux abords du garage Diderot semble inefficace et demandent si des plots peuvent y être installés.

NOTRE RÉPONSE

Depuis la réunion de quartier, un autre marquage a été fait. Un nouveau marquage et la pose de demi-sphères sont prévus au budget 2016.

>> POIDS LOURDS PLACE DU MARCHÉ

VOTRE QUESTION

Peut-on interdire le stationnement de poids lourds sur la place du marché ?

NOTRE RÉPONSE

Il est précisé que la Ville ne peut pas intervenir directement sur la place. En revanche, Madame le Maire a fait poser des potelets sur le trottoir. Ainsi, le passage est réduit à la largeur d'une voiture.

>> CIRCULATION SUR LA RUE JULES FERRY

VOTRE QUESTION

Pourquoi la rue Jules Ferry n'est pas à double sens ?

NOTRE RÉPONSE

Il est rappelé qu'un sondage a été réalisé révélant que la majorité des riverains était contre la remise en double sens. Donc cela n'a pas été fait.

>> RALENTISSEURS

VOTRE QUESTION

Est-il possible de poser des ralentisseurs dans la rue Jules Ferry, dans l'avenue du Vert-Galant et dans la rue Pierre Audat, entre le COSEC et le parking du lycée ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire demande aux services techniques de proposer des solutions.

>> SENS UNIQUE

VOTRE QUESTION

Est-il possible de placer une partie de l'avenue du Vert-Galant en sens unique pour régler les problèmes de vitesse ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire demande aux services techniques de proposer une solution efficace.

>> PANNEAUX «STOP »

VOTRE REMARQUE

Les panneaux « Stop » de la rue Jules Ferry (angle Villeneuve) et de la route de Sevran ne sont jamais respectés.

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire demande à la Police Municipale de procéder à des contrôles aux endroits cités.

>> PANNEAU DE RUE

VOTRE REMARQUE

Un participant fait remarquer qu'il manque un panneau de rue dans l'avenue Balzac.

NOTRE RÉPONSE

Les services techniques précisent qu'il y a un panneau à chaque intersection.

PROPRETÉ

>> DÉJECTIONS CANINES

VOTRE QUESTION

Comment verbaliser les maîtres de chiens qui laissent les déjections sur le trottoir ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire rappelle qu'un arrêté municipal a été pris lors de son premier mandat permettant de verbaliser les maîtres des chiens à la seule condition du flagrant délit. Ce dispositif, difficile à mettre en œuvre, ne permet malheureusement pas d'éradiquer les déjections canines.

Le Maire en appelle au civisme des Villepintois.

>> RUE JULES GUESDE

VOTRE REMARQUE

Un riverain fait remarquer que le nettoyage de la rue Jules Guesde pose problème à cause du stationnement unilatéral (les véhicules restent stationnés et empêchent le passage de la balayeuse). Il est demandé un stationnement en quinconce.

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire demande aux services techniques de proposer une solution.

>> MIROIRS

VOTRE REMARQUE

Il est demandé s'il est possible d'installer un miroir :

- à l'angle de l'avenue des fougères et de l'avenue du Vert-Galant.
- à l'angle de l'avenue Nollet et de l'avenue Diderot

NOS RÉPONSES

Fougères : les services techniques précisent que le miroir n'est peut-être pas la solution la plus adaptée.

Il serait peut-être plus judicieux d'interdire le stationnement à l'intersection.

Nollet : Madame le Maire demande aux services d'étudier une solution pour 2016.

URBANISME

>> PAVILLON RUE DIDEROT

VOTRE REMARQUE

Le pavillon abandonné de la rue Diderot semble squatté.

NOTRE RÉPONSE

La Directrice des Services Techniques précise que le pavillon en question a été muré mais ira vérifier si la porte est bien fermée.

La Ville annonce que le pavillon est en vente et qu'il y a bon espoir qu'un acquéreur fasse une offre.

>> POSTE DE POLICE MUNICIPALE

VOTRE QUESTION

Que deviendra le bâtiment accueillant la police municipale quand le nouveau poste sera construit ?

NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire précise que le permis de construire du nouveau poste de police municipale a été signé (rue Clarissa JEAN-PHILIPPE au Parc de la Noue) et que les travaux commenceront au deuxième trimestre 2016 pour s'achever avant la fin de l'année.

Claude MARIOT, conseiller municipal délégué à l'urbanisme précise qu'il n'y a aucun projet de construction de bâtiment pour le moment à l'endroit de l'actuelle Police Municipale. La Ville n'a délivré aucun permis de construire. Elle n'exclut pas un projet immobilier pour autant mais, en tout état de cause, celui-ci devra s'intégrer dans l'environnement du secteur.

>> TERRAIN RUE JULES FERRY

VOTRE QUESTION

Un riverain demande si le terrain devenu une vraie décharge dans la rue Jules Ferry peut être nettoyé.

NOS RÉPONSES

Il est précisé qu'il s'agit d'un parking situé sur un terrain privé. La Ville ne peut donc pas y intervenir.

La Directrice des Services Techniques indique que le syndic a été reçu et mis en demeure à plusieurs reprises de nettoyer le parking d'autant qu'il est maintenant ouvert au public.

Un courrier devait être adressé par le syndic aux commerçants pour éviter les dépôts sauvages. Mais certains commerçants refusent de payer la taxe et la redevance (collecte des ordures).

Claude MARIOT annonce qu'il a récemment reçu un promoteur intéressé par ce terrain présentant pourtant de nombreuses complexités. Le promoteur en question aurait trouvé des solutions.

Il semblerait que la copropriété et le promoteur se soient mis d'accord pour la construction d'un bâtiment et la restitution de places de parking. Rien n'est encore concrétisé (aucun permis de construire n'a été délivré).

>> BOULEVARD BALLANGER

VOTRE REMARQUE

Les constructions sur le boulevard Ballanger créent de nombreuses nuisances.

NOS RÉPONSES

Claude MARIOT, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme, précise que le boulevard Ballanger est en effet constructible. C'est un secteur en mutation qui entraînera des constructions à l'avenir. Les camions de chantier y circuleront donc pendant plusieurs années.

Les services techniques sont chargés de contrôler les chantiers et redoubleront de vigilance pour maintenir une fluidité de circulation et faire en sorte que les conditions de sécurité soient respectées.

INTERNET

>> DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE

VOTRE QUESTION

Où en est le développement de la fibre dans le quartier du Clos-Montceuleux ?

NOTRE RÉPONSE

Youssef JIAR, Adjoint au Maire délégué au développement numérique annonce que le déploiement de la fibre optique par la société Debitex est prévue pour 2016 dans le quartier du Clos-Montceuleux.

TRAVAUX

>> CHANTIER DU VERT-GALANT

VOTRE QUESTION

Quand les travaux du groupe scolaire Vert-Galant se termineront-ils ?

NOTRE RÉPONSE

La Directrice des Services Techniques précise que beaucoup de problèmes indépendants de la volonté de la Ville ont largement retardé le chantier. Des difficultés techniques concernant le terrassement font partie, entre autres, des aléas d'un chantier non prévisibles.

La livraison est prévue avant l'été.

>> CHANTIER AVENUE MONTCEULEUX

VOTRE QUESTION

Qu'en est-il des travaux de logements de la Ville de Sevran sur l'avenue Montceuleux ?

NOTRE RÉPONSE

La Ville de Villepinte a contacté la Ville de Sevran avant le début du chantier pour exposer ses *desiderata* et notamment : pas de débouché de véhicules sur l'avenue Montceuleux et une concertation pour l'aménagement des places de stationnement.

La Ville de Sevran n'a pas tenu ses engagements. Les services techniques de Villepinte ont donc provoqué une réunion pour régler le problème du stationnement.

En outre les trottoirs dégradés par le stationnement des camions de chantier seront refaits à la charge de l'entreprise mandatée pour les travaux.

SÉCURITÉ

>> LUMIÈRE DANS L'IMPASSE DU CHEVALIER DE LA BARRÉ

VOTRE QUESTION

Des parents d'élèves informent la Municipalité qu'il n'y a pas de lumière dans l'impasse de l'école Vert-Galant et que le ramassage des feuilles mortes n'a pas été effectué.

NOTRE RÉPONSE

Depuis la réunion de quartier, le nécessaire a été fait.